

/BA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-233 DU 5 JUIN 1998

Portant promotion de personnels Officiers
des Forces Armées Béninoises aux grades
supérieurs au titre de l'année 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
CHEF SUPREME DES ARMEES

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République
du Bénin ;

VU la Loi N° 90-016 du 18 Juin 1990 portant création des Forces Armées
Béninoises ;

VU la Loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels
Militaires des Forces Armées Béninoises et la Loi 88-006 du 26 Avril 1988 qui
l'a modifiée et complétée ;

VU l'Ordonnance N° 96-02 du 31 janvier 1996 portant loi de finances pour la
gestion 1996 ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle, des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N°98-220 du 15 Mai 1998 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 97-143 du 25 mars 1997 portant attributions, organisation et
fonctionnement du ministère de la Défense Nationale ;

VU le Décret N° 98-232 du 5 juin 1998 portant inscription au tableau
d'avancement aux grades supérieurs de personnels officiers des Forces Armées
Béninoises au titre de l'année 1997 ;

SUR Proposition du ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale et des relations avec les Institutions, porte-parole du gouvernement ,

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 mai 1998,

DECRETE :

Article 1er.- Sont promus aux grades supérieurs à titre d'ancienneté ou au choix, les Officiers des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

ARMEE DE TERRE

POUR LE GRADE DE : COLONEL

Pour compter du 1er janvier 1997

Néant

Pour compter du 1er avril 1997

- Lieutenant-Colonel Marcel Fernand AMOUSSOU

Pour compter du 1er juillet 1997

- Lieutenant-Colonel YEBOUROU Jacob

Pour compter du 1er octobre 1997

- Lieutenant-Colonel COMLAN Rigobert Epiphane
- Lieutenant-Colonel Jean N'TCHA.

**POUR LE GRADE DE : *LIEUTENANT-COLONEL OU MEDECIN-
LIEUTENANT-COLONEL***

Pour compter du 1er janvier 1997

- Chef de BATAILLON GNANVI René
- Chef de BATAILLON DJINOUCODJO Codjo

Pour compter du 1er avril 1997

- Chef de BATAILLON SOROGUI Waï Boro
- Chef de BATAILLON KPANOU Julien
- Chef d'ESCADRON CHABI BOUKO Mama Chabi

Pour compter du 1er juillet 1997

- Chef de BATAILLON DJIGLA Toï Cassien
- Chef de BATAILLON MISSIHO Toton Raymond
- Chef de BATAILLON ADJOU Moumouni Mathias
- MEDECIN-COMMANDANT AHOUKPO Mikodè Denis

Pour compter du 1er octobre 1997

- Chef de BATAILLON OROU YOROU Joseph
- Chef de BATAILLON BANSOU Taïrou
- Chef de BATAILLON MONGBO Epiphane
- Chef d'ESCADRON BIO NINGUI Bakassiri
- COMMANDANT AGNOU BASSO Honoré
- Chef de BATAILLON ANOUMOU Yao Léon

**POUR LE GRADE DE : COMMANDANT OU
PHARMACIEN-COMMANDANT**

POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1997

CAPITAINE	DJOGBA	Roger
CAPITAINE	OUINSOU	Augustin
CAPITAINE	AMOUSSOU	Jean Comlan

POUR COMPTER DU 1er AVRIL 1997

CAPITAINE	BOCOVO	Séraphin
CAPITAINE	TOTON	G. Stanislas
CAPITAINE	ADJOUJENON	S. Marc
CAPITAINE	KIDJO	Euloge Patrice
CAPITAINE	ANANI	Pierre
CAPITAINE	DAZAN	G. Benjamin

POUR COMPTER DU 1er JUILLET 1997

CAPITAINE	HOUNTONDI	Jean
CAPITAINE	HESSOU	Aimée Joseph
CAPITAINE	DOSSA	Emmanuel
CAPITAINE	DOSSOU	Marcellin
CAPITAINE	NOUDOHOUNSI	K. Albert
CAPITAINE	GLELE A	T. F. Crespin
CAPITAINE	CAPO CHICHI	Jean
CAPITAINE	ALLOSSOHOUN	Roger

POUR COMPTER DU 1er OCTOBRE 1997

CAPITAINE	GBENOU	G. Marc
CAPITAINE	SOKA	Rémy
CAPITAINE	OGAN-BADA	Clément
CAPITAINE	MASSOU	A. Mikaila
CAPITAINE	DOSSOU AGOSSA	Dodji David
CAPITAINE	DEGAN	K. Barthélémy
CAPITAINE	d'ALMEIDA	H. Rhétice
CAPITAINE	SANNI	Gustave
PHARMACIEN CAPITAINE	OUSSOU	Djognibo Etienne

POUR LE GRADE DE : CAPITAINE OU MEDECIN-CAPITAINE.

POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1997

LIEUTENANT	AKOUTE	Elie
------------	--------	------

POUR COMPTER DU 1er AVRIL 1997

LIEUTENANT SINSIN Ignace

POUR COMPTER DU 1er JUILLET 1997LIEUTENANT AHOUANVOEDO H. D. Gilles Maxime
LIEUTENANT BADA Bertin**POUR COMPTER DU 1er OCTOBRE 1997**MEDECIN-LIEUTENANT AHOUANVOEKE E. D. Léonce
MEDECIN-LIEUTENANT HOUNTO Yao Félicien**FORCES AERIENNES****POUR LE GRADE DE: COLONEL.**

Néant

POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL**POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1997**

Néant

POUR COMPTER DU 1er Avril 1997

Néant

POUR COMPTER DU 1er JUILLET 1997

COMMANDANT DOSSOU-YOVO A. Symphorien

POUR COMPTER DU 1er OCTOBRE 1997

COMMANDANT MELOME Kouassi Marcellin

POUR LE GRADE DE : COMMANDANT**POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1997**

CAPITAINE AKAKPO Louis N.

POUR COMPTER DU 1er AVRIL 1997CAPITAINE CHABI K. Sébastien
CAPITAINE OUENSAVI Léopold V.

POUR COMPTER DU 1er JUILLET 1997

CAPITAINE	VIGAN	C. Alexandre
CAPITAINE	DAGAN	Marcellin

POUR COMPTER DU 1er OCTOBRE 1997

CAPITAINE	DAYE	Réné
CAPITAINE	KAHO	Marcel
CAPITAINE	SAHUI	S. Paul

POUR LE GRADE DE : CAPITAINE**POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1997**

Néant

POUR COMPTER DU 1er AVRIL 1997

Néant.

POUR COMPTER DU 1er JUILLET 1997

LIEUTENANT	AMELINA	Joseph
------------	---------	--------

POUR COMPTER DU 1er OCTOBRE 1997.

Néant.

FORCES NAVALES**POUR LE GRADE DE : CAPITAINE -DE-VAISSEAU (COLONEL.)**

Néant

POUR LE GRADE DE : CAPITAINE-DE-FREGATE (LIEUTENANT-COLONEL)**POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1997.**

Néant

POUR COMPTER DU 1er AVRIL 1997

CAPITAINE-DE-CORVETTE	ZOCLY	Michel
-----------------------	-------	--------

POUR COMPTER DU 1er JUILLET 1997

CAPITAINE-DE-CORVETTE ALOFA Lazare

POUR COMPTER DU 1er OCTOBRE 1997

CAPITAINE-DE-CORVETTE DOSSOU J. B. Siméon

POUR LE GRADE DE : CAPITAINE-DE-CORVETTE
(COMMANDANT)

POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1997.

Néant

POUR COMPTER DU 1er AVRIL 1997

LIEUTENANT-DE-VAISSEAU ADEGBITE A. Jean

POUR COMPTER DU 1er JUILLET 1997

LIEUTENANT-DE-VAISSEAU LOGBO Salako Pierre

POUR COMPTER DU 1er OCTOBRE 1997

LIEUTENANT-DE-VAISSEAU AWHANGBO Jean

POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-DE-VAISSEAU (CAPITAINE)

POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1997

Néant

POUR COMPTER DU 1er AVRIL 1997.

Néant.

POUR COMPTER DU 1er JUILLET 1997.

ENSEIGNE-DE-VAISSEAU DE 1ère CLASSE HOUENOU Julien

POUR COMPTER DU 1er OCTOBRE 1997

ENSEIGNE-DE-VAISSEAU DE 1ère CLASSE BADOU E. Albert

8
GENDARMERIE NATIONALE

POUR LE GRADE DE : COLONEL

Néant

POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1997

CHEF D'ESCADRON AKPAKPO Cokou

POUR COMPTER DU 1er AVRIL 1997

CHEF D'ESCADRON SEMEGAN Cocou

POUR COMPTER DU 1er JUILLET 1997

CHEF D'ESCADRON ALLOGNIKOU Antoine

POUR COMPTER DU 1er OCTOBRE 1997

CHEF D'ESCADRON MAMADOU Moussa
CHEF D'ESCADRON AMETEPE Sébastien Yaovi

POUR LE GRADE DE : CHEF D'ESCADRON

POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1997

CAPITAINE OUSMANE Mounirou

POUR COMPTER DU 1er AVRIL 1997

CAPITAINE BOCO Clément
CAPITAINE EGNANFIN Dieudonné

POUR COMPTER DU 1er JUILLET 1997

CAPITAINE GARBA Yacoubou
CAPITAINE DEGBESSOU Rigobert
CAPITAINE AYAMOU Placide

POUR COMPTER DU 1er OCTOBRE 1997

CAPITAINE MAMA Touré Ibrahim
CAPITAINE OUOROU Zoumarou
CAPITAINE DESSAGBOLI Séverin

POUR LE GRADE DE : CAPITAINE**Pour compter du 1er janvier 1997**

Néant

Pour compter du 1er avril 1997

Néant

Pour compter du 1er juillet 1997

- Lieutenant PADONOU D. Laurent

Pour compter du 1er octobre 1997

- Lieutenant ELOMON Emile

Article 2.- Les présentes promotions n'entraînent aucune incidence financière sur le budget national, conformément à l'article 14 de l'Ordonnance n° 96-02 du 31 janvier 1996 portant loi de finances pour la gestion 1996 qui prévoit le paiement à l'indice réel jusqu'au 31 Décembre 1990.

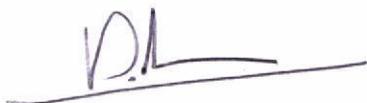
Article 3.- Le Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale et des relations avec les institutions, porte-parole du gouvernement et le Ministre des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel

Fait à Cotonou, le 5 JUIN 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Le Ministre Délégué auprès du Président
de la République, chargé de la Défense
Nationale et des relations avec les
Institutions, Porte parole du gouvernement,



Pierre OSHO.-

Le Ministre des Finances,



Abdoulaye BIO-TCHANE

Ampliations : PR 6 AN 4 CAB-MIL 2 CE 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MDN 4 MF 4
AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 IGE-INSAE 2 DGBM-DCF-DGTCPC-DSDV 8 CEMA 2
DGGN 2 DSI 2DSPM 2 DOSSIERS INTERESSES 84 INTERESSES 84 JORB 1 - CHRONO 2
ARCHIVES 2.-